Planification énergétique aux côtés des communes

La compétence de « Maîtrise de l'énergie

Maîtrise en Demande d'Energie – Energie Renouvelable

» permet aux communes de poser les bases de leurs opérations. Les communes souhaitant s'engager dans une démarche approfondie de leur transition énergétique pourront répondre à un Appel à Manifestation d'Intérêt (A.M.I). Lancé fin 2021 par le SE60, il permettra aux communes de mettre en œuvre des actions à l'échelle communale.

Les communes de l'Oise disposent d'outils et de partenaires locaux pour préparer des stratégies d'atténuation et d'adaptation énergétique.

Pour se faire, elles peuvent s'appuyer sur l'ensemble des acteurs du territoire (habitants, associations, entreprises, partenaires locaux…) : leur rôle de rassembleur est donc crucial pour qu'ils se mobilisent et pour saisir toutes les opportunités de développement territorial.

Mettre en œuvre la transition énergétique à l'échelle communale

Après avoir coordonné la réalisation d'Etudes de Planification Energétique pour le compte des intercommunalités, **le SE60 propose d'accompagner des communes volontaires de l'Oise dans la réalisation et le suivi de démarches communale de transition énergétique.**

Cet accompagnement permet aux communes moteurs sur ces sujets, ou souhaitant se lancer dans ce type de démarche, de **bénéficier d'un appui à l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie et d'un plan d'actions à l'échelle communale.**

L'appui du SE60 se décline sous forme :

- **De moyens humains mis à disposition** (15 jours sur 3 ans)
- **De la mise à disposition d'une boîte à outils de projets** menés localement, détaillant la démarche et les difficultés rencontrées ;
- **De relations privilégiées avec les partenaires** du SE60 pour mener à bien des projets et bénéficier de leurs nombreuses ressources.

Une ingénierie mise à disposition des communes

Le SE60 propose aux communes tout un panel d'actions d'accompagnement, qui seront déclinées dans un programme de travail annuel :

- Elaboration d'une **stratégie** énergie/ Gaz à Effet de Serre et d'un **plan d'actions** ;
- **Réunion d'informations** ou **ateliers de travail** à destination des élus, services, habitants, etc., participation aux événements organisés par la commune, appui à la réalisation de documents de communication et de sensibilisation ;
- Accompagnement de projets via des études d'opportunités Energie Renouvelable territoire, la participation à des réunions stratégiques avec des partenaires, etc. ;

CONTACT

Elise
PELLETIER

Pôle Concession-Énergie

Chargée de planification énergétique

03 44 48 76 24
06 74 37 35 30
e.pelletier@se60.fr

Guerric
CARON

Pôle Concession-Énergie

Chargé de planification énergétique

03 44 48 76 22
06 40 27 49 83
g.caron@se60.fr